

VAL DE GÂTINE

Les finances communautaires satisfaisantes

Le conseil communautaire de Val de Gâtine, réuni mardi 20 février, a été consacré pour une très grande partie au débat d'orientation budgétaire en vue du budget 2024.

Pour l'occasion, le président Jean-Pierre Rimbeau a conduit le débat d'orientation budgétaire (DOB) en présence de Bertrand Saigne, nouveau conseiller aux Décideurs locaux Haut Val de Sèvre et Val de Gâtine aidé des expertises de Maryse Cathelineau, directrice des services, et de Céline Delumeau, directrice du service finances. « La situation est plus satisfaisante que prévu mais appelle toujours à la prudence », annonce en préambule le président avant de détailler le contexte.

« L'épargne nette atteindra 999 363 €, soit 16,89 % des recettes réelles de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement ont toutefois progressé plus vite que les recettes. Il nous faut donc rester prudents pour continuer à investir. Pour 2024, on notera de fortes incertitudes : hausse des dépenses contraintes dans les domaines de l'énergie et des services ainsi que sur les salaires ; baisse des taux d'inflation qui passerait à 2,6 %, baisse des taux d'emprunt indexés... Nos projets (maison de santé à Coulonges, multi-accueil à Saint-Pardoux - Soutiers, rénovation de deux bâtiments scolaires) nécessiteront de

mobiliser des ressources de financement. Notre capacité de désendettement et le fonds de roulement à la fin de 2023 nous permettront de mener ces projets indispensables à notre territoire. Sont également prévus des travaux voirie avec une réflexion stratégique. Notre volonté est de maintenir l'attractivité en réalisant des projets et en harmonisant les services de façon équitable dans tout le territoire de Val de Gâtine. Notre ambition est d'affirmer notre identité en valorisant nos actions et de renforcer notre visibilité. »

Les dépenses d'équipements

Après avoir présenté les informations générales de la loi de finances 2024, Maryse Cathelineau présente l'analyse du résultat de l'exercice avec une progression de recettes réelles fonctionnement en prévision en 2024 de +3,53 % et +13,60 % de dépenses réelles et un fonds de roulement en fin 2023 de 4 432 K€.

Les dépenses d'équipements pour 2024 sont estimées à 3 861 645 €. Elles concernent le pôle et Résidence habitat jeunes (RHJ) de Coulonges, la maison de santé de Coulonges, la réhabilitation du multi-accueil de Saint-Pardoux - Soutiers, la rénovation énergétique et les travaux sur les bâtiments communautaires, la voirie, le matériel scolaire et périscolaire, le matériel et mobi-

lier administratif et technique, les modifications du PLU, les zones économiques, les études sur le site des Sources. Le montant des recettes d'équipement est évalué à 2 614 037 €, nécessitant un besoin de financement estimé à 540 608 € hors FCTVA.

Le service à la personne

Les budgets annexes laissent apparaître pour 2024 un abondement important de 566 814 € du budget principal vers le service à la personne en grande difficulté depuis plusieurs années. « Comme vous le savez des études sont menées pour l'avenir de ce service et nous devons donc remettre les compteurs à zéro. Cette somme concerne les exercices de 2021 à 2023 », souligne le président Rimbeau.

Le conseil communautaire unanime prend acte de cette présentation.

Crédits scolaires. Pour les écoles publiques, il est décidé de reconduire l'enveloppe de 50 226 € en 2024 et d'ajouter 5 000 € pour les transports. Pour les écoles privées, il est décidé d'attribuer la somme de 42 880 € à l'école de Saint-Pardoux et de 26 553 € à celle de Saint-Georges-de-Noisé.

Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise (SMBVSN). Son président, Pascal Olivier, présente le bilan et le programme.